



En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.

Ancien-ne adhérent-e	Oui <input type="checkbox"/>	N°:	non <input type="checkbox"/>
M.	<input type="checkbox"/>	Mme	<input type="checkbox"/>
		Date de naissance : / /
NOM :			
Nom de naissance :			
Prénom :			
Adresse complète :			
.....			
Tél. fixe :			
portable :			
E-mail :			
Discipline précise :			
Code (si connu) :			
AFFECTATION :			
LP <input type="checkbox"/> SEP <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> EREA <input type="checkbox"/>			
Collège <input type="checkbox"/> Lycée <input type="checkbox"/> Supérieur <input type="checkbox"/> FC <input type="checkbox"/>			
Nom de l'établissement :			
RNE (facultatif) :			
Ville :			
Si TZR, Étab d'exercice :			
Rattachement administratif :			

ACADÉMIE (au 01/09/2019) : VERSAILLES		
SITUATION ADMINISTRATIVE		
PLP <input type="checkbox"/>	CPE <input type="checkbox"/>	AED <input type="checkbox"/>
Titulaire <input type="checkbox"/>		Stagiaire <input type="checkbox"/>
Classe normale <input type="checkbox"/>	Hors classe <input type="checkbox"/>	Classe exceptionnelle <input type="checkbox"/>
Échelon au 01/09/19 :		Depuis le : / /
Contractuel-le <input type="checkbox"/>		CDD <input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/>
retraité-e <input type="checkbox"/>		en congé <input type="checkbox"/> sans emploi <input type="checkbox"/>
Emploi particulier : (ATP, AFA, CPA, détachement, Greta, MLDS, inspection, ZR, congés divers) :		
Vous bénéficiez, que vous soyez imposable ou non, d'un crédit d'impôts égal à 66 % de votre cotisation.*		
<small>*sauf déclaration aux frais réels où 100 % de la cotisation est comptabilisée dans les frais professionnels.</small>		

Journal FSU (« POUR ») : Numérique <input type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/>	
RÈGLEMENT DE LA COTISATION	
Temps partiel :	% Montant : €
Mode de paiement : Prélèvement en 3x <input type="checkbox"/> ou en 6x <input type="checkbox"/>	
<u> Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site </u> <input type="checkbox"/>	
Chèque-s : 1x <input type="checkbox"/> 2x <input type="checkbox"/> 3x <input type="checkbox"/>	
<small>Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.</small>	

Autorisation CNIL : Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.
Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquable dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

Date :
Signature :

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE RENOUEVABLE DE COTISATION

Je choisis en 2019-2020 le prélèvement automatique de ma cotisation. Il sera ensuite reconduit automatiquement les années suivantes à la même date et je serai averti-e de son renouvellement à chaque rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires à ma situation (indice, date de promotion, quotité de travail, etc.), choisir un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer.

Je soussigné-e autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever


en 3 fois la somme de € soit pour chaque prélèvement €
le 3 des mois suivants : novembre 2019, janvier 2020, mars 2020

en 6 fois la somme de € soit pour chaque prélèvement €
le 3 des mois suivants : novembre 2019, décembre 2019, janvier 2020, février 2020, mars 2020, avril 2020

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT 

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNUEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUEP.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM, PRENOMS, ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER  SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL 38 RUE EUGÈNE OUDINÉ 75013 PARIS

IBAN <input type="text"/>
BIC (Bank Identification Code) <input type="text"/>

Paiement : <input checked="" type="checkbox"/> récurrent / répétitif	
À :	Le :
Signature :	
<small>Le RIB doit obligatoirement comporter les informations BIC-IBAN</small>	

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements.
Paiement récurrent ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements

En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{ère} fédération de l'Éducation nationale.

COTISATIONS ANNUELLES DES PLP ET CPE

Temps partiel : au prorata de la quotité de traitement



Catégorie \ Echelon		1	2	3	4	5	6 ou A1	7 ou A2	8 ou A3	9	10	11
Métropole en €	Classe normale	99	135	138	141	147	150	159	171	180	195	210
	Coût réel mensuel après crédit d'impôts	2,80	3,83	3,91	4,00	4,17	4,25	4,51	4,85	5,10	5,53	5,95
	Hors Classe	180	192	207	222	237	249					
	Coût réel mensuel après crédit d'impôts	5,10	5,44	5,87	6,29	6,72	7,06					
	Classe exceptionnelle	219	231	243	261		279	291	303			
	Coût réel mensuel après crédit d'impôts	6,21	6,55	6,89	7,40		7,91	8,24	8,59			

AUTRES COTISATIONS :

- Stagiaire métropole : 99 €
 Assistant d'éducation : 36 €
 Sans traitement : 27 €
 Non-titulaire : 93 €
 Retraité-e* Métropole
 PLP1 : 87€
 PLP CN : 96€
 PLP HC : 108€
 PLP Classe Exceptionnelle : 114€

* Pour les retraité-e-s, l'adhésion au SNUEP-FSU inclut l'adhésion à la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique)

**Avec le crédit d'impôt de 66 %,
une cotisation annuelle
de 150 euros
revient au final à 51 euros,
soit 4,25 euros par mois.**

150 € = 51 €